

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 25/03/2013

Réception par le Prefet : 25/03/2013

Publication : 28/03/2013



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CG-2013-2-12-4

Séance du vendredi 22 mars 2013

# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations du Conseil Général

### **MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION PERMANENTE ET DES COMMISSIONS DU CONSEIL GENERAL DESIGNATION A TITRE PERMANENT DES REPRESENTANTS DU CONSEIL GENERAL AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS, COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL.**

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU l'article L 221 du Code électoral et le Règlement intérieur de l'Assemblée relatif au remplacement d'un Conseiller Général présentant sa démission,
- VU la démission en date du 5 mars 2013 de Monsieur Etienne BANNWARTH, reçue le 6 mars 2013 par Monsieur le Président du Conseil Général du Haut-Rhin,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-2 du Conseil Général du 31 mars 2011 fixant à 31 le nombre et la répartition au sein des différents postes des membres de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-3 du Conseil Général du 31 mars 2011 relative aux Commissions du Conseil Général,
- VU la délibération n° CG2011-2-1-11 du Conseil Général du 14 avril 2011 relative aux Missions confiées à titre permanent par le Conseil Général à ses membres,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

Considérant que Madame Odile BOCQUET-HUNOLD, suppléante de Monsieur Etienne BANNWARTH, lui a succédé à compter du 6 mars 2013 en qualité de Conseiller Général du canton de SOULTZ,

Considérant que la démission de Monsieur Etienne BANNWARTH entraîne la vacance de son siège au sein de la Commission Permanente, au sein également de la 12<sup>ème</sup> Commission (Administration Générale et Ressources Humaines) en sa qualité de Vice-Président/Rapporteur et au sein des organismes extérieurs, Commissions et groupes de travail en sa qualité de représentant du Conseil Général, à titre permanent, titulaire ou suppléant,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- décide à l'unanimité de ne pas recourir au scrutin secret et de nommer Madame Odile BOCQUET-HUNOLD membre de la Commission Permanente.

En conséquence, la Commission Permanente du Conseil Général se compose des membres suivants :

Président : Monsieur Charles BUTTNER

1<sup>er</sup> Vice-Président : Monsieur Rémy WITH

2<sup>ème</sup> Vice-Président : Madame Brigitte KLINKERT

3<sup>ème</sup> Vice-Président : Monsieur Michel HABIG

Vice-Présidents :

Monsieur Pierre BIHL

Monsieur Jean-Pierre DIRINGER

Monsieur Francis FLURY

Monsieur Alphonse HARTMANN

Monsieur Guy JACQUEY

Monsieur Bernard NOTTER

Rapporteur Général du Budget : Monsieur Eric STRAUMANN

Autres membres :

Monsieur Daniel ADRIAN

Madame Odile BOCQUET-HUNOLD

Monsieur Gilbert BUTTAZZONI

Monsieur Christian CHATON

Monsieur Max DELMOND

Monsieur Dominique DIRRIG

Monsieur Pierre FREYBURGER

Monsieur Alain GRAPPE

Monsieur Pierre GSELL  
Monsieur Michel HABIB  
Monsieur Frédéric HILBERT  
Monsieur Laurent LERCH  
Monsieur Hubert MIEHE  
Monsieur Lucien MULLER  
Monsieur Armand REINHARD  
Monsieur Marc SCHITTLY  
Monsieur Joseph SPIEGEL  
Monsieur Henri STOLL  
Monsieur Pierre VOGT  
Monsieur Jean-Jacques WEBER

- décide à l'unanimité de ne pas recourir au scrutin secret et de désigner Mme BOCQUET-HUNOLD en qualité de Vice-Président/Rapporteur de la 12<sup>ème</sup> Commission « Administration Générale et Ressources Humaines ».
- approuve l'inscription de Madame BOCQUET-HUNOLD, en qualité de membre, au sein des Commissions suivantes du Conseil Général :
  - 2<sup>ème</sup> Commission : Economie, Tourisme, Université et Recherche ;
  - 3<sup>ème</sup> Commission : Voirie, Infrastructures et Transports ;
  - 4<sup>ème</sup> Commission : Solidarité ;
  - 7<sup>ème</sup> Commission : Culture et Patrimoine ;
  - 8<sup>ème</sup> Commission : Education, Jeunesse, Collèges et Langue et Culture Régionales ;
  - 10<sup>ème</sup> Commission : Insertion et Logement.
- décide à l'unanimité de ne pas recourir au scrutin secret et désigne Madame Odile BOCQUET-HUNOLD **en qualité de membre titulaire, pour toute la durée de son mandat**, dans les organismes suivants :

**Tourisme :**

- Agence de Développement Touristique de Haute-Alsace, Assemblée générale.
- Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Massif du Markstein Grand Ballon, Conseil d'administration.
- Syndicat Mixte du Bioscope, le SYMBIO

**Affaires culturelles :**

- Association de l'Ecomusée d'Alsace, Conseil d'administration et Assemblée générale.
- Association des Dominicains de Haute-Alsace, Conseil d'administration et Assemblée générale.

- Conseil Départemental pour la Musique et la Culture de Haute-Alsace, Bureau, Conseil d'administration et Assemblée Générale.
- Centre départemental d'Histoire des Familles, Trésorier

#### **Affaires économiques :**

- Comité d'Action pour le Progrès Economique et Social Haut-Rhinois, Conseil d'administration et Assemblée générale.
- Société de Diversification du Bassin Potassique (SODIV).

#### **Equipements Ruraux – Eau – Agriculture :**

- Commission interservice compétente en matière de rejets des MDP.
- Syndicat Mixte des cours d'eau de la région de SOULTZ-ROUFFACH, Conseil d'administration.

#### **Cadre de Vie – Espaces Naturels – Maîtrise des Déchets :**

- Syndicat Mixte des gardes champêtres intercommunaux du Haut-Rhin – Brigades vertes, Bureau et Conseil d'Administration.

#### **Enseignement :**

- Collège Champagnat à ISSENHEIM, Conseil d'administration.
- Collège Robert Beltz de Soultz, Conseil d'administration.

#### **Affaires sociales :**

- Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes Résidence « Le Manoir d'Argenson », Assemblée générale.
- Centre hospitalier de Rouffach

#### **Construction et Habitat :**

- Protection Amélioration Construction, Transformation de l'Habitat du Haut-Rhin, Conseil d'administration (PACT).
- décide à l'unanimité de ne pas recourir au scrutin secret et désigne Madame Odile BOCQUET-HUNOLD, **en qualité de membre suppléant, pour toute la durée de son mandat**, dans les organismes suivants :

#### **Urbanisme - Aménagement du Territoire :**

- Comité de Programmation du Groupe d'Action Local Thur et Doller.

#### **Equipements Ruraux – Eau – Agriculture :**

- Syndicat Mixte de la Lauch Aval, Conseil d'Administration.
- Syndicat Mixte de la Lauch Supérieure, Conseil d'Administration.

- Syndicat Mixte de la Thur Aval, Conseil d'Administration.

**Enseignement :**

- Collège Mathias Grunenwald à GUEBWILLER, Conseil d'administration.

**Service Départemental d'Incendie et de Secours, Conseil d'administration**

Décide à l'unanimité de ne pas recourir au scrutin secret et désigne Monsieur Alain GRAPPE, en qualité de membre titulaire, pour toute la durée de son mandat, au sein de l'organisme suivant :

**Cadre de Vie - Espaces Naturels - Maîtrise des Déchets :**

- Commission Locale d'Information et de Surveillance du Centre Nucléaire de Production d'Electricité de FESSENHEIM.

Adopté  
voix contre  
abstentions

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER